

Compte-rendu de réunion

Objet : 6^{ème} réunion d'information sur le projet Caserne de pompiers & Base de police fluviale avec les riverains de la Cité Meissonnier

Date : Mardi 14 février 2023, 13h-14h

Lieu : à distance

Participants :

Ville de Saint Denis

- M. Shems El Kalfaoui, Adjoint au Maire en charge des Sports, développement économique, emploi et insertion, ESS, JOP, adjoint de quartier
- Mme Louison Durand, Chargée de gestion urbaine de proximité

SOLIDEO

- M. Jérémy Fromont, Responsable de projets Construction
- M. Nathan Ballay, Chargé de projets Construction
- M. Théo Barrière, Chargé de communication chantier & Participation

Riverains

- Habitants de la Cité Meissonnier

Préambule

Cette réunion est organisée dans le cadre du suivi du chantier de construction de la base mutualisée au profit de la préfecture de police. Le dernier COSUI s'est tenu le 6 octobre 2022.

Il s'agit de la réunion n°6 depuis novembre 2020.

Calendrier des travaux

La SOLIDEO rappelle le calendrier général des travaux :

- Octobre – février 2023 : travaux préparatoires avec défrichements, création d'un ouvrage de soutènement.
- Janvier – juillet : travaux de gros œuvre (structure du bâtiment).
- A partir de l'été 2023 : corps d'état secondaire et cour de service de l'établissement.
- Été 2024 : Jeux Olympiques et Paralympiques.
- Fin 2024/début 2025 : aménagements définitifs pour la phase Héritage.

Il est à noter que les travaux du mur de soutènement sont terminés, environ 2 mois avant la date prévisionnelle. Les travaux de gros œuvre sont en cours avec les premiers pans de la structure, le bâtiment atteindra le niveau R+7 en juin.

Horaires du chantier conformes à l'arrêté préfectoral n°99-5493 du 30 décembre 1999 relatif à la lutte contre le bruit :

- Travaux de jour uniquement, de 7h à 20h.
- Du lundi au samedi, hors dimanche et jours fériés (sauf dérogation soumise à autorisation).

Sécurité et circulation aux abords des chantiers :

- Site protégé jour et nuit, en semaine et le week-end ;
- Clôture 3m sur l'intégralité de la zone de chantier ;
- Accès unique depuis la RD1 > pas d'interface avec le bd de la Libération et régulation des flux de camions sur les berges.

Les riverains peuvent solliciter la SOLIDEO à l'adresse suivante pour toute question relative au chantier et toute remontée relative à d'éventuelles nuisances travaux : info-chantier@ouvrages-olympiques.fr.

Temps d'échanges

Reboisement du talus

Les habitants indiquent que le projet de reboisement porté par leur collectif n'a pas avancé et renouvellent leur souhait de penser un projet en lien avec la SOLIDEO sur le talus propriété de la DIRIF. Monsieur El Kalfaoui précise qu'un rendez-vous sera prochainement monté avec la DIRIF sur le sujet de l'entretien et du reboisement du talus.

- **Question : de nombreux arbres ont été abattus créant une covisibilité importante entre les pavillons les plus proches du chantier et la future base PP, des arbres seront-ils replantés ?**

La SOLIDEO indique que les arbres abattus sont conformes aux plans présentés lors des précédents échanges avec les riverains. De nouveaux arbres vont être replantés d'ici mars 2024, créant une séparation visuelle entre le futur bâtiment et les pavillons. Il est proposé aux riverains les plus concernés de donner leur avis sur le positionnement des arbres à replanter en interface avec leurs logements.

Projet Héritage

- **Question : quels travaux seront réalisés après les Jeux pour l'Héritage ?**

La SOLIDEO indique que les besoins ont évolué pour l'après-Jeux, la base flottante telle qu'elle avait été conçue n'est plus d'actualité. Des modulaires sur ponton seront donc installés pendant l'été 2024 pour couvrir les besoins de l'événement, et un établissement flottant d'environ 60m² dédié aux pompiers sera livré début 2025. Les travaux de façades seront terminés avant les Jeux, seuls des aménagements intérieurs seront réalisés à l'hiver 2024/25. Les modulaires installés sur la toiture de la remise du centre de secours seront également évacués pour laisser place à la toiture végétalisée prévue dans le programme.

Travaux

- **Question : Quand la grue sera-t-elle retirée ?**

La grue sera retirée en juillet (la date de fin juin avait été évoquée durant la réunion).

➤ **Question : la grue est-elle susceptible de générer des problèmes de réseau ?**

La SOLIDEO indique ne pas avoir connaissance de telles problématiques liées aux grues. Monsieur El Kalfaoui indique que des interférences similaires ont été observées dans l'allée de Seine juste à côté du futur Village des athlètes. Ces difficultés ne sont pas liées aux grues mais aux antennes utilisées pour capter les ondes qui doivent être renouvelées car trop anciennes.

➤ **Question : quand le mur en limite de propriété sera-t-il réalisé ?**

La SOLIDEO indique que la reconstruction du mur donnant sur la cité Meissonnier est bien intégrée dans le phasage de l'opération mais sera réalisée dans un second temps. Un bornage du terrain sera réalisé au préalable pour le reconstruire en limite de propriété comme présenté précédemment.

Circulations

➤ **Question : la RD1 va-t-elle être maintenue à sens unique ?**

La SOLIDEO indique qu'un double sens sera rétabli début 2024 mais pendant les Jeux la voie sera fermée. Après les Jeux, il y aura deux voies de circulation à double sens dans le périmètre de la ZAC Village des athlètes dont la base PP ne fait pas partie. L'aménagement de la RD1 en dehors de la ZAC est sous maîtrise d'ouvrage du Département de Seine-Saint-Denis.

➤ **Question : les quais de Seine seront-ils accessibles pendant les Jeux ?**

Pendant l'événement, aucun accès n'est autorisé dans le Village des athlètes sauf pour les riverains dont le logement se situe dans la zone (habitants Universeine). Les quais de Seine seront fermés au public.

Le prochain comité de suivi des travaux se tiendra au 2^{ème} trimestre 2023. La SOLIDEO indique que ce COSUI pourra être mutualisé avec une visite du chantier. La SOLIDEO revient prochainement vers les participants pour organiser ce temps d'échange courant avril ou mai un midi ou en fin de journée.

Le présent compte-rendu est transmis aux personnes ayant indiqué leurs adresses mail, à la Ville de Saint-Denis pour relais et mis en ligne sur le site www.projets.ouvrages-olympiques.fr.